



Novembre 2023

Demande de permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques dit « Permis du Delta de la Sauer »

2. JUSTIFICATION DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU DEMANDEUR

Article 6-1 du décret n°78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie

Arrêté du 28 juillet 1995 fixant les modalités selon lesquelles sont établies les demandes portant sur les titres miniers et leurs annexes

Électricité de Strasbourg SA
S.A. au capital de 71 693 860 Euros
26, boulevard du Président Wilson • F-67932 Strasbourg-Cedex 9
RCS Strasbourg B 558 501 912 • APE 3513Z
N° d'identification intracommunautaire (TVA) FR 13 558 501 912
Tél + 33 (0) 3 88 20 60 20 • Fax + 33 (0) 3 88 20 60 10
www.es.fr

DEMANDE DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHE DE GITES GEOTHERMIQUES DIT « PERMIS DU DELTA DE LA SAUER »

NOVEMBRE 2023

Référence	Version	Date	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
LAU_DA_23_02	V1	29/05/2026	Vincent Maurer	Clément BAUJARD	Joanne JUNG

Diffusion				
Destinataire	Titre	Organisme	Copie électronique	Copie papier
Mme BALIAN	Adjointe au chef du bureau	DGEC/DE/SD2/2A14	1	1
Mme la Préfète		Préfecture du Bas-Rhin	1	0
Mme JACQUOT		DREAL Grand Est Service Prévention des Risques Anthropiques Pôle Risques Miniers	1	1

TABLE DES MATIERES

1	CAPACITES TECHNIQUES	5
1.1	PREAMBULE	5
1.2	CAPACITES TECHNIQUES D'ÉLECTRICITE STRASBOURG.....	6
1.3	CAPACITES TECHNIQUES D'ÉS-GEOTHERMIE	8
1.4	RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE D'ÉS EN GEOTHERMIE	10
1.5	ENGAGEMENTS DU GROUPE ÉS.....	14
1.6	CAPACITES TECHNIQUES DES CADRES EN CHARGE DU SUIVI DU PROJET	14
1.7	MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES ENVISAGES POUR LA GESTION DU PROJET	16
1.8	COLLABORATIONS ET PARTENARIATS.....	16
2	CAPACITÉS FINANCIÈRES	18
2.1	TROIS DERNIERS BILANS ET COMPTES.....	18
2.2	ENGAGEMENTS HORS BILANS ET GARANTIES ET CAUTIONS CONSENTIES, PRÉSENTATION DES LITIGES EN COURS ET DES RISQUES FINANCIERS POUVANT EN RESULTER POUR L'ENTREPRISE	18
3	ANNEXES.....	27

1 CAPACITES TECHNIQUES

1.1 PREAMBULE

Électricité de Strasbourg S.A. a mis en place un plan de développement ambitieux pour produire de l'électricité et/ou de la chaleur grâce à la géothermie exploitée à partir des aquifères profonds naturellement fracturés identifiés dans le Nord de l'Alsace.

La construction de la centrale de Rittershoffen émane, d'une part, du souci de la société Électricité de Strasbourg S.A. de faire face à l'enjeu climatique et à l'épuisement des énergies fossiles et, d'autre part, de traduire son intérêt pour les énergies renouvelables. Les études du sous-sol menées à diverses occasions dans le Nord de l'Alsace ont mis en évidence une anomalie thermique sous ce territoire. En effet cette région se trouve dans une zone d'effondrement géologique présentant une structure de sous-sol propice au développement de la géothermie profonde et de l'extraction du lithium contenu dans la saumure géothermale.

La multiplication des projets géothermiques portés et pilotés par la société Électricité de Strasbourg S.A. démontre la volonté de l'entreprise de s'investir par le biais de cette énergie dans le développement des énergies renouvelables thermiques et/ou électriques. Son implication dans l'exploitation de la centrale de Rittershoffen, et notamment la présente demande de PER en vue de la réalisation d'un ou plusieurs projet(s) supplémentaire(s), conforte cette politique résolument tournée vers les énergies renouvelables. Avec comme objectif clairement affiché, à l'appui d'une expérience enrichie par les projets successifs, d'être un acteur à l'expertise reconnue en matière de géothermie de manière à peser favorablement sur le développement de cette filière.

Par ailleurs, le permis sollicité se trouve dans le périmètre du plan de développement d'Électricité de Strasbourg, en superposition avec le permis lithium dit « Permis lithium d'Outre-Forêt » accordé à Électricité de Strasbourg S.A. en avril 2022.

Électricité de Strasbourg S.A. souhaite déposer une nouvelle demande de Permis Exclusif de Recherche, sur le territoire de l'ancien PER-G dit « permis de Lauterbourg ». Le PER-G de Lauterbourg avait fait l'objet d'une demande de prolongation déposée le 30 juillet 2019 qui a fait ensuite l'objet d'un désistement le 12 avril 2021. Ce désistement s'est fait dans un contexte d'incertitude lié aux évènements sismiques de Vendenheim de novembre 2019.

Ces évènements n'ont pas permis à Électricité de Strasbourg de mener son développement tel qu'escompté, et a conduit ÉS à revoir une partie de son approche, notamment par l'établissement d'un nouveau plan de développement de la géothermie et du lithium géothermal.

Les désordres géologiques réputés induits par un autre opérateur dès novembre 2019 ont amené ÉS, opérateur responsable sur le territoire, à stopper ses essais en cours sur un autre site de géothermie par mesure de prévenance en 2019. La préoccupation première du groupe ÉS a toujours été de mener ses opérations dans le respect des personnes et du territoire. En ce sens le groupe ÉS a toujours veillé à la préservation des intérêts locaux, la sécurité des personnes et des biens. Ainsi, les projets de développement de géothermie du groupe ÉS ont été freinés, suspendus aux conclusions de l'expertise indépendante missionnée par la Préfecture du Bas-Rhin.

ÉS dépose à présent une demande de PER-G sur ce territoire pour les raisons suivantes :

- De nombreuses données sont en possession d'ÉS, permettant une bonne connaissance du sous-sol sur ce périmètre. Ces données sont la base d'un projet de géothermie réussi.
- Le plan de développement de la géothermie est associé à la production de lithium. Ce développement nécessite la superposition des titres géothermie et lithium sur les zones identifiées. Le périmètre visé est couvert par un PER lithium dont Électricité de Strasbourg est titulaire.

1.2 CAPACITES TECHNIQUES D'ÉLECTRICITE STRASBOURG

Électricité de Strasbourg dispose d'un savoir-faire notable en France en géothermie profonde acquis grâce à son partenariat du pilote de géothermie profonde de Soultz-sous-Forêts depuis 1987.

Dans le cadre de son investissement dans la géothermie profonde, Électricité de Strasbourg est le co-fondateur avec la société Allemande Pflanzwerke AG du Groupe Européen d'Intérêt Economique « Exploitation Minière de la Chaleur » (« GEIE-EMC ») en 1996, société qui a repris les actifs du projet pilote de Soultz-Sous-Forêts en 2001.

Depuis 2001, Électricité de Strasbourg assure la gérance opérationnelle du projet de Soultz-sous-Forêts et a mené à bien les phases d'approfondissement des forages à 5000 m, la foration de nouveaux forages à 5000 m, la construction d'une centrale de production d'électricité et enfin l'exploitation de la ressource géothermale depuis 2009.

- En 2008, Électricité de Strasbourg a regroupé ses experts en géothermie dans le Bureau d'Études ÉS-Géothermie.
- Fort des compétences acquises à Soultz-sous-Forêts, Électricité de Strasbourg a lancé en 2011 le projet ECOGI à Rittershoffen. Ce projet d'utilisation de la géothermie profonde au service de l'industrie est une première mondiale. Initié par Électricité de Strasbourg, Roquette Frères et la Caisse des Dépôts, ce projet exploite de façon innovante l'énergie du sous-sol pour produire de la vapeur et approvisionner environ 25% des besoins générés par les procédés industriels du site Roquette de Beinheim.
- L'exploitation des deux centrales géothermiques de Soultz-sous-Forêts (Figure 1) et de Rittershoffen (Figure 2), en fonctionnement depuis 2016 et les suivis environnementaux et sismologiques de ces deux sites sont assurés par ÉS-Géothermie, filiale d'Électricité de Strasbourg.
- Électricité de Strasbourg a foré un puits profond à Illkirch en 2019 (Figure 3). Sa filiale ÉS-Géothermie était Maître d'œuvre de l'opération, et a réalisé l'ensemble des opérations de test du puits et de développement du réservoir. Ces opérations ont été réalisées sans générer de sismicité induite ressentie.



Figure 1 : Centrale de Soultz-sous-Forêts



Figure 2 : Centrale de Rittershoffen

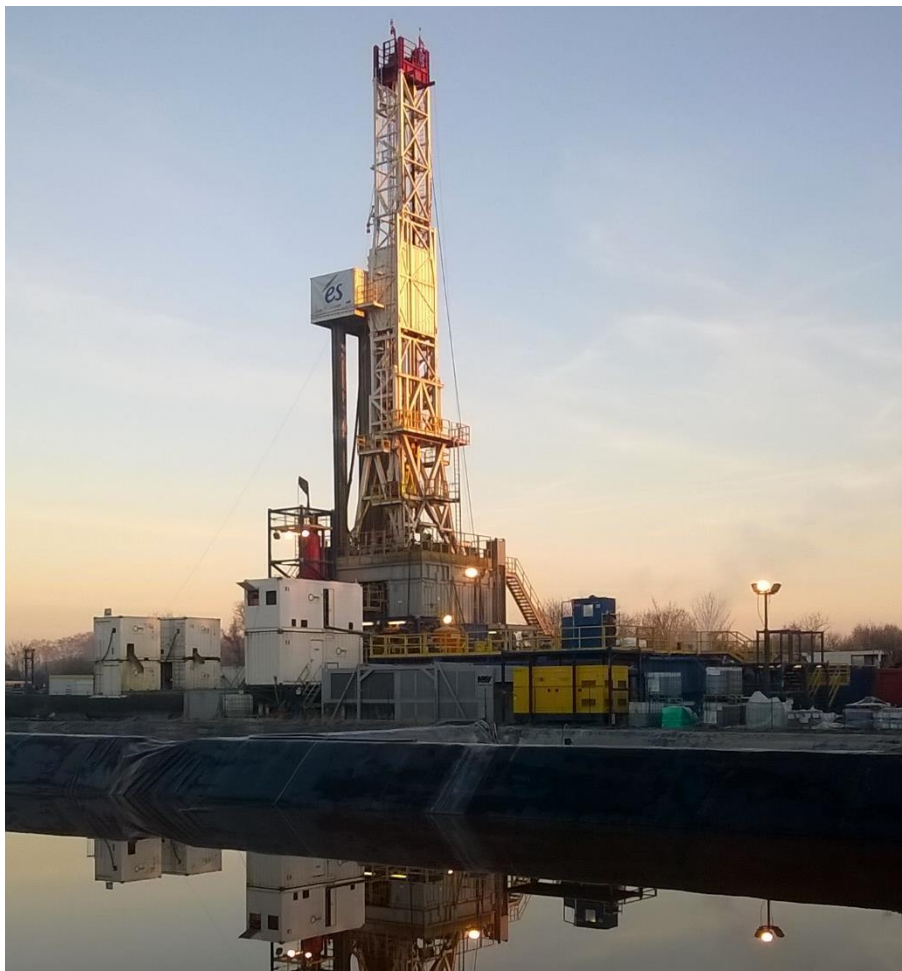


Figure 3 : Forage du puits GIL-1 à Illkirch en 2019

L'implication d'Électricité de Strasbourg dans le développement de la géothermie s'est également concrétisée par l'obtention, seule ou conjointement, de nombreux titres miniers :

- Les PER de Lauterbourg et Wissembourg ont été accordés fin 2011 et prolongés par arrêté ministériel de janvier 2018 jusqu'en 2019 pour le premier et 2021 pour le second (demande de 2^{ème} prolongation en cours d'instruction) ;
- Le PER d'Illkirch-Erstein a été accordé en 2013 et renouvelé en 2018 pour 5 ans (demande de 2^{ème} prolongation en cours d'instruction).
- En parallèle, Électricité de Strasbourg a obtenu des demandes d'Autorisation de recherche de gîtes géothermiques à basse température au Nord de l'Alsace, dite « de l'Outre-Forêt », sur Strasbourg, dite « Ried-Illkirch », et sur la région de Mulhouse dite « Sud-Alsace », ces deux dernières ayant été accordées par arrêté préfectoral en 2015. Ces titres ne sont actuellement plus valides.
- La concession de « Rittershoffen » a été accordée en 2021 pour une durée de 50 ans.
- La concession dite de « Soultz-Sous-Forêts » a été accordée en 2015 pour une durée de 25 ans.

À cet inventaire se rajoute une autorisation d'ouverture de travaux miniers (DAOTM) sur Illkirch qui a été accordée en 2015. Une nouvelle DAOTM a été déposée en 2019 sur un site à Wissembourg et trois DAOTM complémentaires ont été déposées en 2021 pour des sites à Rittershoffen, Soultz-Sous-Forêts et Illkirch. Ces DAOTM sont actuellement en cours d'instruction.

1.3 CAPACITES TECHNIQUES D'ES-GEOTHERMIE

Comme mentionné ci-dessus, la filiale ÉS-Géothermie est en charge de l'ingénierie des projets et de l'exploitation des centrales de Soultz-sous-Forêts, Rittershoffen et du site d'Illkirch. A ce titre, le groupe ÉS dispose des moyens techniques suivants (liste non exhaustive) :

- **Moyens logistiques :**
 - Bureaux situés au bâtiment du Centre opérationnel de Mundolsheim (COM) ;
 - Véhicules : 5 Véhicules de service ES-Géothermie permettant au personnel de se déplacer sur les sites, 2 véhicules 4x4, un camion plateau, et l'accès à la flotte des véhicules d'ÉS en cas de besoin ;
 - Deux salles d'archive sécurisées permettant de stocker les documents relatifs aux projets, notamment les rapports et données de puits anciens ;
 - Un local de stockage de cuttings avec un loupe binoculaire, permettant de conserver les déblais de roches des puits forés, de les analyser et de les sélectionner en vue d'analyses plus détaillées ;
 - Un hangar de stockage de carottes permettant de conserver les carottes prélevées dans les puits ;
- **Moyens opérationnels :**
 - Un laboratoire d'analyses géochimiques, contenant le matériel permettant la réalisation de prélèvements de saumure géothermale ou de différents fluides, leur analyse physico-chimique (pH, densité, conductivité etc.), leur stockage à température contrôlée et de réaliser des tests de produits (inhibiteurs ou autres) en conditions réelles grâce à un four ;
 - Un atelier équipé avec les outils permettant des interventions sur site et sur têtes de puits (clés, karcher, visseuses, perceuses, tareuses, appareil à souder, etc.) ;

- Un espace de stockage de pièces de remplacement (O-ring et joints divers, brides, raccords, etc.)
 - Du matériel de levage permettant d'intervenir sur les têtes de puits en sécurité (chariot élévateur, échafaudages, etc.) ;
 - Un bac de préparation de saumure de 100 m³ équipé d'un mélangeur et un espace abrité de stockage de sel, afin d'être en capacité de préparer de la saumure et de tuer un puits rapidement ;
 - Un skid de monitoring de la corrosion permettant de tester des inhibiteurs et de suivre en temps réel la corrosion des puits et installations grâce à des coupons ;
 - Le matériel nécessaire à la réalisation d'une opération de pompage/tuage de puits :
 - Pompes pour différents régimes de débit et de pression ;
 - Tuyaux et flexibles ;
 - Brides et raccords ;
 - Une console d'acquisition 10 entrées pour monitoring et enregistrement des pression, température et débit sur ligne et tête de puits ;
 - Les capteurs (PTQ) associés et un PC d'acquisition dédié ;
 - Des outils de surveillance environnementale :
 - Stations sismologiques temporaires ;
 - Matériel sismologique en doublon (capteurs, numériseurs, modems, panneaux solaires etc.) ;
 - Des capteurs piézométriques ;
 - Des capteurs de mesures radiologiques ;
 - Un sonomètre ;
 - Tous les équipements de protection du personnel adaptés (combinaisons, vestes, dosimètres personnels et opérationnels, capteur/détecteur gaz, casques, lunettes de sécurité, gants haute température, etc.) ;
- **Moyens informatiques :**
 - Des postes informatiques pour tous les agents équipés de suites bureautiques ;
 - Des serveurs sécurisés avec sauvegarde automatique et redondance des données géographiquement délocalisées, permettant l'acquisition et le stockage sécurisé de :
 - L'ensemble des données d'exploitation des centrales depuis leur démarrage ;
 - Les données sismologiques continues de toutes les stations sismologiques, conservées sans destruction ;
 - Les données de surveillance piézométrique et GNSS ;
 - L'ensemble des données numériques géophysiques acquises lors de différentes campagnes d'exploration (gravimétrie, aéromagnétisme, sismique etc. ...) et des données de puits ;
 - De nombreux logiciels permettant de mener à bien des projets de géothermie, parmi-lesquels :
 - **MS Sharepoint**, utilisé afin de partager facilement des informations avec l'ensemble des parties prenantes d'un projet ;
 - **QGIS, logiciel de système d'information géographique** pour la réalisation de cartes ;
 - **Suite Telegraf/InfluxDB/Grafana** pour l'intégration en base de données de séries de données temporelles en continu et en temps réel et pour leur visualisation ;
 - **Licences Autocad** pour la création et l'édition de plans ;
 - **Licences Adobe Illustrator** pour la création d'illustrations de qualité
 - **Licences MS Project** pour la gestion de projet ;

- **Une licence Wellcad** pour la visualisation et l'analyse de données de puits ;
- **Une licence SLB PETREL** pour la visualisation de données géophysique et leur interprétation, la création de modèles géologiques 3D, la visualisation de simulations numériques hydrauliques, thermiques et mécaniques, la planification de nouveaux puits ;
- **Une licence SURFER** pour la visualisation de données géophysiques en carte ;
- **Une licence MATLAB** pour la réalisation de calculs sur données ;
- **Une licence AQTESOLV** pour l'interprétation de tests de puits ;
- **Une licence FEFLOW** pour la réalisation de simulations éléments finis, notamment de calculs hydrothermiques ;
- **Une licence PHREEQC** pour la réalisation d'interprétation et de simulation du comportement physique et chimique de la saumure géothermale.
- **Une licence SEISCOMP** pour la gestion des données sismologiques, leur analyse et interprétation (automatique et manuelle) et la conservation en base de données des données brutes et des catalogues.

D'une manière générale, il est précisé qu'ÉS-Géothermie a accès à tous les services et moyens techniques d'Électricité de Strasbourg (services techniques, services informatiques, services achats, moyens de transport, de levage et véhicules, services d'astreintes, groupes électrogènes d'urgence, etc.)

Le groupe ÉS est ainsi en mesure de planifier, superviser et interpréter la plupart des opérations géophysiques et de stimulations de réservoir, ainsi que de réaliser les interventions classiques sur puits (diagraphies, tests, nettoyage, etc.) grâce à ses équipements et personnels. Concernant la réalisation de travaux d'acquisition géophysiques et de forages, qui nécessitent du matériel spécifique à chaque opération envisagée, ces opérations sont sous-traitées aux entreprises spécialisées sur la base de marchés de travaux.

Électricité de Strasbourg a ainsi plusieurs expériences avec des entreprises qualifiées, par exemple pour l'ingénierie de forage (ou encore l'acquisition de données géophysiques).

1.4 RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE D'ÉS EN GEOTHERMIE

Électricité de Strasbourg et ses affiliés, en particulier le GEIE EMC et sa filiale ES-Géothermie ont acquis une reconnaissance européenne voire internationale dans la communauté géothermique. En effet, la réalisation de partenariats avec des établissements de recherche académiques et universitaires ou de projets collaboratifs subventionnés a permis de fortement contribuer :

- À la formation et l'éducation des futurs ingénieurs, chercheurs ou techniciens en géothermie.
- De mettre à disposition des résultats de recherche dans des revues à comités de lecture international ou national.
- De participer à des conférences ou workshops au niveau français, européen (Allemagne, Croatie, Danemark, Italie, Islande, Norvège, Pays-Bas, Serbie, Suisse, Turquie) mais aussi international (Abu Dhabi, Australie, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Indonésie). En raison de la pandémie liée au COVID, de nombreuses contributions ont eu lieu à distance entre 2020 et 2022.
- De participer activement à des groupes de travail nationaux ou internationaux en géothermie profonde.

Volet éducation

A partir de cours magistraux à l'université ou de présentations spécifiques sur les sites de géothermie profonde du groupe ES, nos experts ont contribué à former :

- Des techniciens supérieurs des IUT de Schiltigheim et de Belfort ;
- Des ingénieurs 3A en géosciences et des étudiants en master 2 voire en thèse de nombreuses universités françaises : Université de Lorraine, Ecole des Mines de Paris, Ecole des Mines de Nancy, Ecole Supérieure de Géologie de Nancy, Université de Strasbourg (EOST), Université LaSalle Beauvais, Université de la Sorbonne (Institut de Physique du Globe de Paris), Université de Cergy et l'IFPEN SCHOOL de Rueil Malmaison ;
- Des ingénieurs et étudiants en master 2 de plusieurs universités européennes : en Allemagne (Karlsruhe, Darmstadt, Fribourg, Göttingen, Mayence), au Pays-Bas (Delft), en Croatie (Zagreb), et en Islande (Reykjavik).

Entre 2016 et 2018, les experts de la filiale ES-Géothermie ont également monté et co-piloté un Diplôme Universitaire en géothermie en partenariat avec l'ENGEES et l'EOST, deux écoles d'ingénieurs de Strasbourg. Cette formation diplômante comprenait des cours magistraux, mais aussi des visites d'installations géothermiques, des études de cas pratiques et une soutenance des travaux réalisés par chaque candidat.

Enfin, plusieurs contributions ont été prodiguées au CAS (Certificate of Advances Studies), formation dispensée par l'Université de Neuchâtel en Suisse sur le thème de l'exploration géothermique.

De nombreux stagiaires d'études 3A ou Master 2 ont réalisé leur stage de fin d'études sur des projets concrets de géothermie profonde. En effet, 25 stagiaires ont été formés depuis 2009 au GEIE EMC (6) puis à ES-Géothermie (19).

Les experts d'ES-Géothermie ont co-organisé pendant la période COVID une Winter School sur la géothermie profonde et ont contribué plusieurs fois à l'European Geothermal PhD Day, événement annuel qui réunit tous les doctorants européens en géothermie.

Enfin, compte tenu de leur expertise scientifique, les ingénieurs ou chercheurs d'ES-Géothermie sont régulièrement conviés à des jurys de doctorat en France, en Allemagne et en Suisse. Environ, 15 thèses de doctorat ont été réalisées en partenariat avec le groupe ES.

Volet production scientifique

Les experts d'ES-Géothermie sont régulièrement sollicités en tant que relecteur anonyme de publications internationales dans les revues scientifiques à comité de lecture. Il s'agit principalement des revues suivantes : Geothermics, Geothermal Energy, Applied Geochemistry, Geological Magazine, Minerals, Petroleum Research, Renewable and Sustainable Energy Reviews, Journal of Oil, Gas and Coal Technology, Bulletin de la Société Géologique de France, Journal of Structural Geology et Geothermal Energy Science.

ES-Géothermie est également membre du comité éditorial à la Revue Géologues de la Société Géologique de France et a fortement contribué à la parution d'un numéro spécial sur le Fossé rhénan en 2021 (Figure 4).

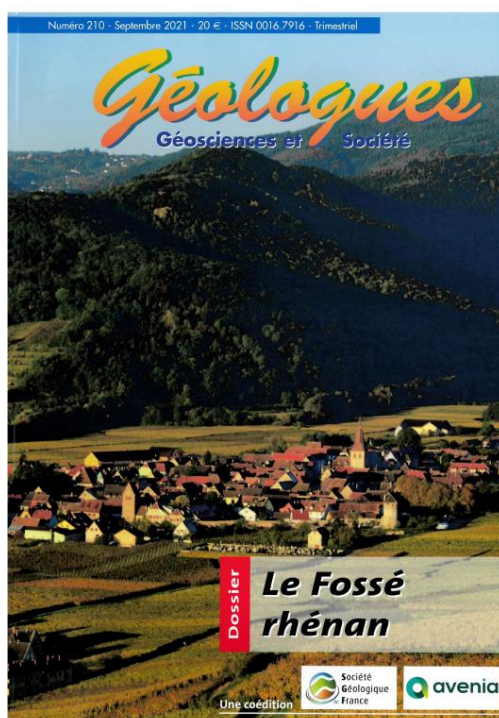


Figure 4 : Numéro spécial de la revue « Geologues » sur le Fossé rhénan publié en 2021

Au niveau des publications internationales à comité de lecture, 62 articles scientifiques ont été publiés sur la période 2006-2023 avec au moins un co-auteur appartenant au GEIE EMC ou à ES-Géothermie (Figure 5). Les années les plus productives scientifiquement correspondent à la parution d'un numéro spécial à Geothermics (2006), aux Comptes Rendus de l'Académie des Science (2010) et au numéro spécial sur la géothermie EGS (Enhanced Geothermal Systems) publié en 2021 dans la revue geosciences (Figure 6). Il peut également être observé que sur la période de 2012 à 2020 où le groupe ES et ses affiliés étaient membres du LabEx G-EAU THERMIE PROFONDE piloté par l'Université de Strasbourg, la production scientifique était élevée. Les contributions au niveau national sont au nombre de 15 et correspondent essentiellement à des travaux présentés dans des revues techniques et scientifiques publiées par le BRGM ou la Société Géologique de France (Figure 5).

Au niveau des conférences internationales, il peut être dénombré 300 participations scientifiques sur la période 2006-2023 avec au moins un co-auteur du GEIE EMC ou d'ES-Géothermie. Les années les plus représentées correspondent au European Geothermal Congress (2013, 2016, 2019, 2022) et au World Geothermal Congress (2010, 2015, 2021). A noter qu'en 2018, il y a eu une trentaine de contributions internationales mais en dehors de tout grand événement spécifique. Au niveau national, on atteint une trentaine de participations sur la même période, avec un pic de participation pendant les GeoDays organisés à Paris en 2014 par l'AFPG.

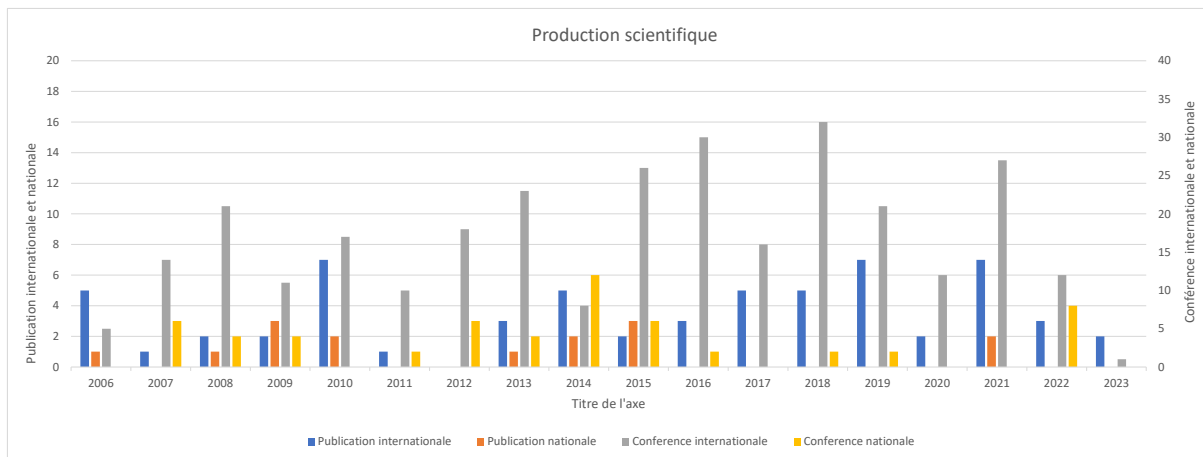


Figure 5 : Production scientifique des personnels du GEIE EMC et d'ES-Géothermie sur la période 2006-2023

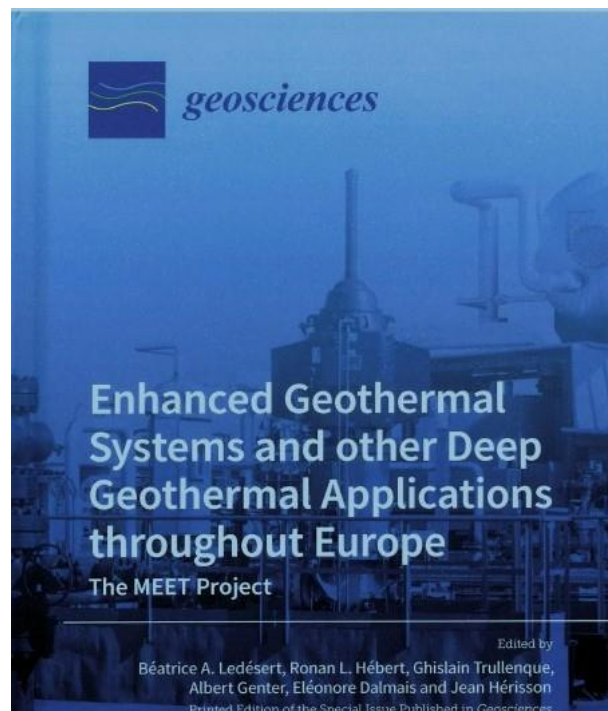


Figure 6 : Couverture du numéro spécial de la revue geosciences publié en 2021 sur la base des travaux scientifiques réalisés dans le projet Européen MEET coordonné par ES-Géothermie

Volet Comités nationaux et internationaux

Les experts d'ES-Géothermie sont également membres de différents comités scientifiques nationaux et internationaux, comme par exemple :

- Membre de la commission scientifique « Risques sol et sous-sol » de l'INERIS.
- Membre élu du Conseil d'Administration de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG).
- Membre de l'Advisory Committee du Prof Dr Maren Brehme, ETH Zurich en Suisse, EASYGO ITN, Energi Simulation Chair.

- Membre du comité scientifique et chairman de session à l'European Geothermal Congress de Strasbourg (2016), Den Haag (2019) et Berlin (2022) ainsi qu'à l'EAGE Geosciences in Energy Transition (2020).
- Membre du "Geothermal funding strategy committee" de l'ICDP, International Continental Drilling Project.
- Représentant français élu à l'International Geothermal Association (IGA) entre 2013 et 2020.

1.5 ENGAGEMENTS DU GROUPE ÉS

Électricité de Strasbourg, énergéticien local de référence en Alsace déploie une stratégie volontariste de lutte contre le changement climatique et participe activement à la transition énergétique. En cohérence avec les ambitions de la COP21, ÉS a mis en place un système de management environnemental ISO 14001.

Cela se traduit par plusieurs lignes directrices :

- Garantir la conformité de nos activités à la législation et à la réglementation environnementale ainsi qu'à nos propres exigences.
- Prévenir la pollution en maîtrisant les aspects environnementaux de l'ensemble de nos activités.
- Sensibiliser et impliquer notre personnel aux bonnes pratiques environnementales.
- Assurer la communication autour des enjeux environnementaux.
- Être à l'écoute des attentes de l'ensemble des parties intéressées à la protection de l'environnement.
- Contribuer à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.
- Accompagner le territoire dans sa transition énergétique.

Ces lignes directrices, ont permis de dégager les enjeux environnementaux suivants :

- La maîtrise des ressources naturelles
- La gestion des déchets et des polluants
- L'intégration environnementale des réseaux et la biodiversité pour Strasbourg Électricité Réseaux et ÉS-Géothermie
- La promotion de l'éco-efficacité énergétique pour le fournisseur d'énergies ÉS Énergies Strasbourg. L'intégration environnementale, dès l'exploration des gisements, pour ÉS Géothermie.
- La mobilité douce pour notre parc de véhicules légers et le territoire alsacien.

1.6 CAPACITES TECHNIQUES DES CADRES EN CHARGE DU SUIVI DU PROJET

Les opérations à mener dans le cadre de ce permis seront supervisées par Mme Béatrice Pandelis, Directrice Générale déléguée d'Électricité de Strasbourg SA.

Le pilote opérationnel du ou des projets sera Mme Joanne Jung, actuelle Cheffe d'entité et déléguée aux EnR (Voir CV en Annexe 1).

Mme Joanne Jung, est ingénieure diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts & Industries de Strasbourg. Elle possède plus de 15 années d'expérience en management et gestion des projets dans le domaine technique. Pour mener à bien sa mission, elle s'appuiera sur les experts que sont :

- Albert Genter, Docteur en géologie appliquée, universitaire possédant de solides compétences en géologie structurale appliquée au milieu fracturé, en particulier dans les domaines de la géothermie profonde, 29 années passées au BRGM dont 6 au GEIE EMC de

Soultz en tant que Directeur Scientifique et qui a rejoint ES Géothermie début 2014 en tant que Directeur Général Adjoint ;

- Clément Baujard, ingénieur en géophysique et docteur en hydrogéologie, qui a intégré ES Géothermie en juillet 2013 et qui comptabilise plus d'une quinzaine d'années d'expérience dans le domaine de la géothermie profonde. Clément Baujard est actuellement chef du département Géosciences dans la filiale ES-Géothermie ;
- Vincent Maurer, ingénieur en géophysique (diplômé en 2003) et docteur en sismologie (en 2009), qui a intégré ES-Géothermie en janvier 2010. Il a piloté la mise œuvre de la surveillance sismologique dédiée aux centrales de Rittershoffen, de Soultz-sous-Forêts et du projet d'Illkirch et a piloté de nombreuses campagnes d'exploration géophysique dans le cadre de la stratégie de développement de la géothermie profonde de l'ES.
- Jonathan Joseph, ingénieur en énergétique, qui a intégré le groupe ES en août 2013 et qui compte 15 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de projets énergétiques, mais aussi dans le pilotage de projets industriels d'ampleurs.
- Philippe Trau, ingénieur en instrumentations mesures, qui a intégré le groupe ES en janvier 2006 et qui compte 25 ans d'expérience en maintenance et exploitation d'installations de production d'énergie. En charge, depuis 2018, du suivi d'exploitation des installations de géothermie profonde du groupe ES.
- Jean-Baptiste Battault, ingénieur électronique, automatique et signal, qui a intégré le groupe ES en septembre 2019. Compte 18 ans d'expérience en gestion de projet de maintenance et d'exploitation d'installation de production d'énergie. En charge, depuis 2019, du suivi d'exploitation des installations de géothermie profonde du groupe ES.
- Guillaume Ravier, ingénieur électricien de l'Institut National Polytechnique de Grenoble, travaillant à ES-Géothermie depuis 2008 et qui a piloté les études et travaux de la centrale géothermique de Rittershoffen. Il est spécialiste du process et des installations de surface.
- Jean-Michel Nuss, ingénieur en Automatismes Industriels, diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers, disposant de plus de 20 années d'expérience en management et gestion des projets dans le domaine technique, et qui a intégré ES Géothermie en août 2017 pour prendre la direction du département Exploitation, maintenance et ingénierie.
- Michel Fuchs, est chef d'entité, délégué aux collectivités. Il anime les relations avec le territoire et les collectivités en organisant des actions de communication en lien avec la géothermie et visant à en améliorer l'acceptabilité sur le territoire.
- Mohamed Hamdani, est Directeur du Développement Industriel et des Relations Territoriales. Il pilote le développement industriel du groupe ES sur le territoire du Bas-Rhin.

Les diplômes et références professionnelles des cadres chargés du suivi de projet et de la conduite de travaux sont en annexe 1 : curriculum vitae d'Albert Genter, Clément Baujard, Jean-Michel Nuss, Eléonore Dalmais, Vincent Maurer, Guillaume Ravier, Valentin Grandgeorge, Carole Glaas, David Fries, Jonathan Joseph, Philippe Trau, Jean-Baptiste Battault, Michel Fuchs, Jean-Marc Suss et Mohamed Hamdani.

Le personnel d'ES-Géothermie est composé de nombreux spécialistes en géologie structurale, sismologie, réservoirs fracturés ayant pour certains plus de 20 ans d'expérience en géothermie profonde et ayant contribué aux projets de Soultz-sous-Forêts, Rittershoffen et Illkirch.

D'autre part, ES exploite depuis plusieurs années les centrales géothermiques de Soultz-sous-Forêts, en partenariat avec EnBW, et de Rittershoffen, en partenariat avec Roquette Frères et la Caisse des Dépôts, sans générer de sismicité induite ressentie en surface. Le projet de géothermie d'Illkirch,

porté par le groupe ÉS et pour lequel des mesures de réduction du risque sismologique ont été mises en œuvre, n'a pas non plus généré de sismicité ressentie en surface.

Les changements de personnels se feront à compétence analogue, afin d'assurer le bon déroulement des opérations, objet de cette demande.

1.7 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES ENVISAGES POUR LA GESTION DU PROJET

La compétence des équipes de la société Électricité de Strasbourg S.A. et de sa filiale ÉS Géothermie, aussi bien pour la recherche de gîtes géothermiques, que pour les forages, le développement des performances hydrauliques des puits et la construction, puis la gestion de centrales de production (électricité, vapeur, chauffage....) et l'extraction du lithium repose sur :

- une expérience progressivement acquise au cours des deux décennies écoulées à Soultz-sous-Forêts, et depuis 2010, à Rittershoffen pour la centrale ECOGI ;
- le recrutement de collaborateurs actifs en géothermie à hauts niveaux de responsabilité depuis plus de dix ans avec des fonctions diverses ;
- le flux continu des savoir-faire produits par les travaux engagés (ou en étude) sur les permis et autorisations déjà détenus directement ou en association avec divers partenaires ;
- la participation à de nombreux projets de recherche sur la thématique de la géothermie profonde.
- une expertise dans le pilotage de projets complexes, comprenant la coordination technique et administrative, de la conception à l'exploitation, en passant par la phase réalisation.

ÉS-Géothermie a une expérience dans le domaine des géosciences pour la recherche de gîtes géothermiques économiquement favorables. Dans la partie exploration, ÉS Géothermie a développé une expérience dans la réalisation d'acquisition géophysiques variées : gravimétrie, méthodes électromagnétiques et sismique 2D sur ses différents PER « Hatten-Rittershoffen », « Illkirch-Erstein » et surtout la première sismique 3D réalisée pour la géothermie en 2018 sur une surface totale de 180 km² au Nord de l'Alsace.

Le groupe ÉS est impliqué dans de nombreuses études, dans le montage de dossiers d'autorisations administratives et de suivis réglementaires dans le domaine de la géothermie ainsi que dans des projets de recherche et de développement nationaux et européens dont le sujet de l'extraction du lithium en fait partie (voir la liste de références en Annexe 2).

Électricité de Strasbourg dispose ainsi de toutes les compétences et de l'expérience pour mener à bien l'ensemble du programme pour la réalisation de centrales de production d'énergie à partir des eaux géothermales.

1.8 COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

ÉS-Géothermie a développé des liens approfondis avec un réseau d'entreprises externes compétentes dans le domaine du suivi et la prévention de la microsismicité afin de garantir le meilleur suivi possible de cette thématique.

Il est important de souligner qu'ÉS collabore activement avec de nombreux partenaires académiques européens reconnus pour leur expertise en sismicité induite (EOST à Strasbourg, ETH à Zurich, KIT à Karlsruhe, GFZ à Potsdam, TNO à Utrecht, TU Delft, etc.), contribue à de nombreux projets de recherche liés à cette thématique (projets H2020 DESTRESS, MEET, GEOENVI etc.) et publie des données et travaux relatifs à la sismicité induite sur l'ensemble de ses sites géothermiques dans des revues scientifiques. Une liste de certains de ces projets est proposée ci-dessous :

- Le **partenariat ÉS – EOST**, avec l'Université de Strasbourg et son École et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST), dans le cadre du Laboratoire d'Excellence G-eau-Thermie (Investissement d'Avenir) auquel ÉS est associée. Depuis 2012, ce partenariat a permis de lancer des projets dans des domaines aussi divers que la sismologie, la géodésie, les méthodes potentielles, la physique des roches, l'hydro-géochimie, la géologie, les sciences sociales, toujours en lien avec la géothermie profonde. Il a également permis la poursuite du financement de deux thèses en collaboration entre ÉS Géothermie et Storengy portant sur l'exploration et le suivi de réservoir d'eau géothermale dans le sous-sol.
- Le projet **SISFOCUS**, pour une durée de 2 ans, collaboration entre ES-Géothermie et le CNRS de Strasbourg (laboratoire ITES), qui consiste à améliorer le lien entre les injections hydrauliques dans les puits et la sismicité induite ;
- Le projet **CANTARE Alsace**, financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), qui vise à caractériser la zone de transition entre le socle et la couverture sédimentaire des bassins profonds ;
- Le projet **DESTRESS**, cofinancé par le programme Horizon 2020 de la Commission Européenne, qui porte sur la stimulation douce des réservoirs géothermiques ;
- Le projet **DEEP-EM** financé par l'ADEME au travers d'un appel à projets, dont le but est de réduire l'aléa géologique par l'étude de la conductivité électrique du sous-sol et d'optimiser l'accès à la ressource géothermale pour améliorer la compétitivité de la filière géothermique pour la production d'électricité ou de chaleur ;
- Le projet **Geopump**, financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), dont le but est de concevoir un groupe électropompe submersible adapté aux saumures géothermales alsaciennes et de fabriquer un prototype ;
- Le projet **GEOENVI**, cofinancé par le programme Horizon 2020 de la Commission Européenne, qui vise à permettre à la géothermie profonde de jouer un rôle dans l'approvisionnement énergétique futur de l'Europe de manière durable, et de créer une stratégie solide pour répondre aux préoccupations environnementales ;
- Le projet **MEET**, cofinancé par le programme Horizon 2020 de la Commission Européenne, qui vise à accélérer le développement de la géothermie profonde, notamment de type « Enhanced Geothermal System » (EGS), dans différents contextes géologiques, par l'intermédiaire de sites de démonstration ;
- Le projet **ZoDrEx Geothermica**, cofinancé par l'ADEME qui vise à améliorer l'exploitation des centrales et notamment mieux maîtriser les problèmes de corrosion haute température ainsi que le suivi environnemental des centrales géothermiques.
- Le projet **EuGéLi**, cofinancé par l'EIT Raw Materials, qui vise à étudier les méthodes d'extraction du lithium des eaux géothermales européennes localisées dans le bassin rhénan franco-allemand, où plusieurs centrales géothermiques sont en cours d'exploitation.
- Le projet **EGS Alsace**, financé par l'ADEME, initié en 2015 et qui s'est terminée en 2019. Ce projet vise à une amélioration de la technologie EGS en Alsace ;
- Le projet H2020 **Thermodrill** initié en 2015, cofinancé par le programme Horizon 2020 de la Commission européenne, qui vise à améliorer les technologies de forage grâce à la haute pression. Ce projet s'est terminé en 2019.
- Le projet **SIMGEO**, cofinancé par l'ADEME qui vise à la réalisation d'un modèle multiphysique harmonisé dans le Nord de l'Alsace à partir de modèle pétrophysique et de l'imagerie quantitative sismique et non-sismique issue des nombreuses campagnes d'exploration menée par l'ÉS et ses partenaires.
- Le projet **AIS**, initié en 2023, cofinancé par l'ANR Franco-Allemand qui vise à développer des méthodes de détection et de localisation de la sismicité à l'aide d'intelligence artificielle.

2 CAPACITÉS FINANCIÈRES

2.1 TROIS DERNIERS BILANS ET COMPTES

Exercices 2020, 2021 et 2022

Voir Annexe 3.

2.2 ENGAGEMENTS HORS BILANS ET GARANTIES ET CAUTIONS CONSENTIES, PRÉSENTATION DES LITIGES EN COURS ET DES RISQUES FINANCIERS POUVANT EN RESULTER POUR L'ENTREPRISE

Extrait du Rapport Annuel qui se trouve en annexe et qui justifie des garanties et des cautions consenties par ES ainsi qu'une présentation des litiges en cours et des risques financiers pouvant en résulter pour l'entreprise.

Note 19 : Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, Électricité de Strasbourg S.A. peut être amené à prendre ou recevoir divers engagements hors bilan dont les éléments sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS	Total	Échéance <1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance >5 ans
1. Engagements liés à l'exploitation				
Engagements (commandes exploitations et d'investissements)	5 872	5 059	807	6
Autres engagements (yc loyers)	1 153	388	765	
2. Engagements liés au financement				
Cautions sur emprunts				
Comptes courants filiales	111 918	111 918		
Autres engagements	11 000	5 000		6 000
3. Engagements liés aux investissements				
ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS				
1. Engagements liés à l'exploitation				
Autres engagements (yc loyers)	66 488	54 871	10 993	624
2. Engagements liés au financement				
Autorisation de découvert convention trésorerie EDF	50 000	50 000		
Autres engagements				
3. Engagements liés aux investissements				

Note 20 : Rémunération allouée aux membres des organes de direction de l'entreprise

La rémunération allouée aux membres des organes de direction de l'entreprise s'élève globalement à 549,5 K€ pour l'exercice 2022.

Note 21 : Effectif à la clôture

	Statutaire	Non statutaire
Cadres	138	2
Agents de maîtrise et techniciens	128	0
Employés et ouvriers	9	25
TOTAL	275	27

Note 35 : Provisions

	Ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotation	Reprise conso.	Reprise sans objet	Variation écart actuariel	Autres variations	Clôture
Prov. litiges ⁽¹⁾	1 067		227	116	336			842
Prov. autres risques	0							0
Prov. Avantage au personnel – postérieurs à l'emploi	206 050		10 381	8 109			-43 271	165 051
Prov. Avantage au personnel – long terme	18 249		1	1 426				16 824
Prov. Avantage au personnel – court terme	3 232		3 170	3 232				3 170
Prov. pour impôts	73			73				0
Prov. pour autres charges	1 439		553	278	73			1 641
TOTAL	230 110	0	14 332	13 234	409	0	-43 271	187 528

	Part Courant (< 1 an)	Part Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges ⁽¹⁾	842	
Prov. Avantage au personnel – postérieurs à l'emploi	7 959	157 092
Prov. Avantage au personnel – long terme	1 291	15 533
Prov. Avantage au personnel – court terme	3 170	
Prov. pour impôts		
Prov. pour autres charges	1 305	336
TOTAL	14 567	172 961

⁽¹⁾ Point sur les principaux litiges faisant l'objet de provisions :

- Litiges Électricité de Strasbourg transférés dans le cadre de l'apport partiel d'actif à Strasbourg Électricité Réseaux au 01/01/2017 :

Le 28 août 2015, Électricité de Strasbourg a fait l'objet d'une assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg pour retard de délivrance de la proposition technique et financière de raccordement d'une installation photovoltaïque ayant généré une application défavorable de tarif de rachat d'électricité. Le jugement est intervenu le 28 janvier 2022 et a débouté la partie adverse, qui n'a pas fait appel de la décision. Au 31 décembre 2022 la provision constituée pour ce litige est donc reprise pour 250 K€.

- Litige Électricité de Strasbourg :

Fin 2017, Électricité de Strasbourg a fait l'objet d'une assignation par un fournisseur devant la Chambre du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg pour une demande d'indemnité pour non-respect du quota d'attribution de missions conformément à un accord-cadre signé en 2014. Le 16 août 2018 le Tribunal de Grande Instance s'est déclaré incompétent et a renvoyé le dossier à la chambre commerciale. Le 16 septembre 2022 le Tribunal Judiciaire de Strasbourg a condamné Électricité de Strasbourg à verser 35 K€ et la partie adverse a fait appel de la décision le 8 novembre 2022. La provision constituée en 2017 pour ce litige soit 295 K€ est maintenue au passif du bilan du 31 décembre 2022.

- Litige autre filiale :

Le 27 septembre 2022, une décision rendue par le Tribunal Administratif de Grenoble condamne solidairement un groupement d'entreprises dans lequel la filiale BET HUGUET était maître d'oeuvre des travaux et le mandataire, pour des désordres affectant les travaux effectués dans le cadre d'un marché de réalisation d'une cuisine et une chaufferie centrale. Le groupement a fait appel de ce jugement en décembre 2022 et une provision a été constituée pour 143 K€ au titre de ce litige au 31 décembre 2022.

Passif éventuel lié à un litige

Fin 2017, ÉS Énergies Strasbourg a engagé une action en justice contre une société concurrente en vue d'obtenir la cessation des pratiques de démarchage abusif mises en œuvre par cette société directement et/ou par l'intermédiaire de partenaires, et la réparation du préjudice subi par elle à raison de ces pratiques. Dans le cadre de la procédure au fond, la société concurrente a formulé des demandes reconventionnelles visant à obtenir des dommages et intérêts du fait de prétendues pratiques de dénigrement qui auraient été mises en œuvre par ÉS Énergies Strasbourg à l'encontre de la société concurrente. ÉS Énergies Strasbourg considère que ces demandes ne sont fondées ni dans leur principe ni dans leur montant. Début 2021 le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg a joint les deux procédures. Pas d'évolution ou de décision sur le fond intervenue au 31 décembre 2022, il n'y a donc pas lieu de constater une provision au titre de ce litige dans les comptes.

Autre passif éventuel

Suite à la saisine d'office de l'Autorité de la concurrence en date du 4 novembre 2019 portant sur la constitution d'un partenariat dans le domaine de l'exploitation de réseaux de chaleur, EDF, Dalkia, Électricité de Strasbourg, ÉS Services Énergétiques et EDEV ont reçu le 3 mai 2021 une notification de griefs, à laquelle les entreprises ont répondu le 16 juillet 2021. La procédure contradictoire s'est poursuivie en 2022 et la remise du rapport est attendue en 2023 sans que l'on puisse préjuger de son contenu final. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas lieu de constater une provision au titre de cette procédure dans les comptes.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	
			et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾⁽²⁾	237			237
Comptes courants ÉS Énergies, Strasbourg Électricité Réseaux, GEIE « EMC » et EDF (cash pooling)	194 377	194 377		
Compte courant FIPARES	2 214	2 214		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 054	8 054		
Personnel et comptes rattachés	6 373	6 373		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 034	4 034		
Impôt sur les sociétés	25 501	25 501		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 625	4 625		
Autres impôts, taxes et assimilés	96	96		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 422	1 422		
Autres dettes	1 184	1 184		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAUX	248 117	247 880	0	237

⁽¹⁾ - Emprunts souscrits en cours d'exercice

- Emprunts remboursés en cours d'exercice

⁽²⁾ Montant divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)

Note 12 : État des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS dotations de l'exercice	REPRISES		Montant en fin d'exercice
			consommées de l'exercice	non utilisées de l'exercice	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Amortissements dérogatoires	1 780	150	446		1 484
Amortissements dérogatoires financiers	2 131				2 131
TOTAL I	3 911	150	446	0	3 615
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Charges de personnel avantages à court et long terme	6 971	925	1 480		6 416
Charges de personnel avantages postérieurs à l'emploi	29 769	4 375	2 089		32 055
Autres litiges ⁽¹⁾	339				339
TOTAL II	37 079	5 300	3 569	0	38 810
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION					
Sur immobilisations financières	55 200		1100		54 100
Sur créances rattachées à des participations	256	669	256		669
Sur autres titres immobilisés	186		26		160
Sur stocks et en-cours					0
Sur comptes clients	570	176		209	537
Sur valeurs mobilières de placement	0				0
TOTAL III	56 212	845	1 382	209	55 466
TOTAL GÉNÉRAL	97 202	6 295	5 397	209	97 891

DONT DOTATIONS ET REPRISES :	Augmentations	Reprises
- d'exploitation	5 476	3 778
- financières	669	1 382
- exceptionnelles	150	446
- impôt	0	0
DONT CHANGEMENT DE METHODE	0	0

⁽¹⁾ Point sur le principal litige faisant l'objet d'une provision (les autres litiges concernent des litiges envers des salariés):

Fin 2017, Électricité de Strasbourg a fait l'objet d'une assignation par un fournisseur devant la Chambre du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg pour une demande d'indemnité pour non-respect du quota d'attribution de missions conformément à un accord-cadre signé en 2014. Le 16 août 2018 le Tribunal de Grande Instance s'est déclaré incompétent et a renvoyé le dossier à la chambre commerciale. Le 16 septembre 2022 le Tribunal Judiciaire de Strasbourg a condamné Électricité de Strasbourg à verser 35 K€ et la partie adverse a fait appel de la décision le 8 novembre 2022. La provision constituée en 2017 pour ce litige soit 295 K€ est maintenue au passif du bilan au 31 décembre 2022.

Note 14 : Autres produits et charges opérationnels courants

	31/12/2022	31/12/2021
Pertes sur créances irrécouvrables	-4 023	-4 149
Dotations / Reprises pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	-2 596	-186
Dotations / Reprises aux provisions pour risques et charges - autres	-203	106
Dotations / Reprises pour litiges - autres	225	-32
Achats de CEE & CEE-PE (1)	-28 505	-24 611
Redevances versées aux communes	-2 391	-2 389
Autres charges de gestion courante	-498	-251
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES COURANTES	-37 991	-31 512
Autres produits (2)	13 266	6 587
AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS COURANTS	13 266	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS	-24 725	-24 925

(1) Il s'agit des achats de CEE et CEE-PE effectués sur le marché (21 892 K€), de primes versées pour les CEE et CEE-PE (6 613 K€).

(2) Comprend une quote-part de subvention (1 031 K€), des produits divers de gestion courante (4 391 K€) et une variation de stock CEE positive (7 844 K€). Au 31 décembre 2022 les produits de gestion courante comprennent l'impact lié à un litige mentionné en gain éventuel au 31 décembre 2021. A la suite d'un sinistre causé par une entreprise sur une liaison à très haute tension du domaine concédé, Strasbourg Électricité Réseaux avait subi des dégâts qui avaient nécessité la mise en œuvre de mesures conservatoires coûteuses et des travaux (1 729 K€). Un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nancy du 3 décembre 2019 avait condamné la partie adverse à verser 498 K€ à Strasbourg Électricité Réseaux. La partie adverse avait versé les fonds et avait formé un pourvoi devant le Conseil d'Etat qui avait été rejeté en 2021. Le 14 décembre 2021 les juges du fond du Tribunal Administratif de Strasbourg ont condamné la partie adverse, qui n'a pas fait appel de la décision. Au 31 décembre 2022, les procédures contentieuses étant définitivement closes, elles ont été traduites dans les comptes par un produit de gestion courante de 1 729 K€.

Note 15 : Autres produits et charges opérationnels non courants

	31/12/2022	31/12/2021
Valeur nette des actifs cédés ou mis au rebut ⁽¹⁾	-726	-6 836
Autres charges opérationnelles	-871	-341
Dotations / Reprises aux provisions pour risques et charges ⁽²⁾		6 789
Dotations / Reprises aux provisions pour litiges		
Dotations / Reprises aux provisions sur immobilisations	-167	-147
Perte de contrôle exclusif		
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES	-1 764	-535
Produits des cessions d'actifs ⁽¹⁾	55	32
Autres produits opérationnels		539
Perte de contrôle exclusif		
AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	55	571
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	-1 709	36

⁽¹⁾ Comprend en 2021 essentiellement la mise au rebut partielle du puits d'ÉS Illkirch.

⁽²⁾ Comprend en 2021 essentiellement la reprise de la dépréciation constatée en 2020 de la partie du puits d'ÉS Illkirch mise au rebut en 2021 (voir note 1.1)

Pour le détail des principaux litiges, voir note 35 « Provisions ».

7.1.2. Risque sur les actifs financiers courants et non courants

ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	Valeur bilan 31/12/2022	Actifs financiers		
		JV en capitaux propres	JV en résultat	Coût amorti en résultat
Titres de capitaux propres JV OCI non recyclable ⁽¹⁾	13 312	13 312		
Titres de dettes JV OCI recyclable	83 393	83 393		
Titres de capitaux propres JV Résultat ⁽²⁾	509			509
Prêts et créances émises par l'entreprise	8 397		8 397	
Dépôt et cautionnement	12 697		12 697	
Compte courant EDF et autres créances	161 481		161 481	
Instruments financiers dérivés – couverture ⁽³⁾				
Instruments financiers dérivés – négoce ⁽³⁾	55 122			55 122
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96 458			
TOTAL	431 369	96 705	182 575	55 631

⁽¹⁾ Les titres de capitaux propres JV OCI non recyclable comprennent essentiellement des titres non cotés des sociétés non consolidées Vialis SAEM, Usines Municipales d'Erstein SAEM, Hunelec et le GRD Pleudihen.

⁽²⁾ La juste valeur des titres de capitaux propres JV Résultat est calculée en fonction des dernières données financières connues à la clôture sur chacune des entités concernées.

⁽³⁾ Voir note B.6 « Actifs et passifs financiers (courants et non courants) »

7.2. Risques de liquidité

PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	Valeur bilan 31/12/2022	Passifs financiers à la juste valeur	Passifs à échéance fixe	Passifs détenus à des fins de transaction	Autres passifs	Instruments dérivés ⁽¹⁾
		JV en résultat	Coût amorti en résultat	JV en résultat	Coût amorti en résultat	
Dépôts et cautionnements reçus	7 464				7 464	
Dettes financières diverses	11 564				11 564	
Fournisseurs et comptes rattachés	158 809				158 809	
Dettes fiscales et sociales	186 836				186 836	
Fournisseurs d'immobilisations	22 145				22 145	
Compte courant créditeur						
Autres dettes diverses	28 317				28 317	
Produits constatés d'avance	11 648				11 648	
Instruments financiers dérivés – couverture ⁽¹⁾						
Instruments financiers dérivés – négoce ⁽¹⁾	49 481					49 481
TOTAL	476 264	0	0	0	426 783	49 481

⁽¹⁾ Voir note B.6 : « Actifs et passifs financiers (courants et non courants) »

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs disponibles sont largement supérieurs aux passifs.

26.2. Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

	Valeur comptable	Revenus perçus
	31/12/2022	31/12/2022
Prêts et créances financières émises par l'entreprise ⁽¹⁾	7 805	197
Dépôts et cautionnements	12 690	438
TOTAL	20 495	635

⁽¹⁾ Les prêts et créances émises par l'entreprise ont une échéance de 1 à 5 ans pour 2 363 K€ et de plus de 5 ans pour 5 442 K€.

Note 27 : Autres actifs non courants

	31/12/2022	31/12/2021
Acomptes versés à des fournisseurs		
Autres créances diverses ⁽¹⁾	439	2 827
TOTAL VALEUR BRUTE	439	2 827

⁽¹⁾ Les autres créances diverses comprennent essentiellement des subventions d'exploitation à recevoir.

Note 36 : Passifs financiers courants et non courants

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie décrits dans la note 26.1.

	Niveau	31/12/202	COURANTS	NON COURANTS	
			<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dépôts et cautionnements reçus	2	8 275	2 758	488	5 029
Instruments financiers dérivés de couverture – juste valeur en OCI	2				
Instruments financiers dérivés de négoce – juste valeur en résultat ⁽¹⁾	2	15 331	15 331		
Dettes liées à l'obligation locative	2	8 467	1 018	3 182	4 268
Dettes financières diverses	2	3 435	105	1 215	2 114
TOTAL		35 508	19 212	4 885	11 411

⁽¹⁾ La revalorisation en résultat s'élève à - 34 150 K€.

Note 37 : Autres passifs courants et non courants

	31/12/2022	COURANTS	NON COURANTS	
		<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	291 760	291 760		
Dettes sociales	30 014	30 014		
Dettes fiscales	164 574	164 574		
Comptes courants créditeurs				
Fournisseurs d'immobilisations	19 367	19 367		
Autres dettes diverses	94 129	94 129		
Produits constatés d'avance	10 402	9 032	919	451
TOTAL	610 246	608 876	919	451

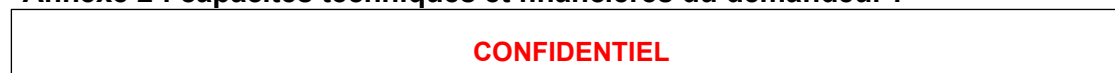
3 ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES :

Annexe 1 : capacités techniques et financières du demandeur :



Annexe 2 : capacités techniques et financières du demandeur :



Annexe 3 : capacités techniques et financières du demandeur :

Trois derniers bilans et comptes de résultat d'Électricité de Strasbourg, exercices 2020, 2021 et 2022

Annexe 4 : capacités techniques et financières du demandeur :

Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2022, clos le 31 décembre, d'Électricité de Strasbourg (extrait du rapport d'activité 2022)

1. COMPTES SOCIAUX 2020

1.1. ÉTATS FINANCIERS

1.1.1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Montant Brut	Amortissements	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Frais d'exploration géothermique				1 033 701,00
Logiciels informatiques	31 691 119,37	25 699 366,92	5 991 752,45	5 412 438,29
Autres immobilisations	6 389,66	6 389,66		
Immobilisations incorporelles en cours	1 223 149,54		1 223 149,54	2 044 483,04
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 920 658,57	25 705 756,58	7 214 901,99	8 490 622,33
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains & constructions	68 074 823,41	49 933 628,71	18 141 194,70	19 003 025,03
Installations techniques, matériel, outillage	1 845 705,15	1 653 237,62	192 467,53	201 074,29
Autres immobilisations corporelles	11 004 641,03	7 187 631,69	3 817 009,34	3 547 423,74
Immobilisations corporelles en cours	1 401 234,71		1 401 234,71	1 641 863,16
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 326 404,30	58 774 498,02	23 551 906,28	24 393 386,22
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	362 796 229,48	68 000 000,00	294 796 229,48	332 396 229,48
Créances rattachées à des participations	6 075 425,76	784 450,69	5 290 975,07	5 661 102,24
Autres titres immobilisés	533 480,15	181 910,00	351 570,15	349 850,15
Prêts	446 850,13		446 850,13	521 726,87
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	369 851 985,52	68 966 360,69	300 885 624,83	338 928 908,74
ACTIF IMMOBILISÉ	485 099 048,39	153 446 615,29	331 652 433,10	371 812 917,29
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	26 632,18		26 632,18	26 212,46
En-cours de production de services	15 798,98		15 798,98	14 657,94
Avances et acomptes versés sur commandes				2 782,67
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 400 985,31	826 801,13	10 574 184,18	10 947 961,87
Autres créances	17 677 103,24		17 677 103,24	6 662 971,96
Compte courant GEIE «E.M.C.»				
Compte courant FIPARES				
Compte courant ÉS ENERGIES STRASBOURG	2 502 802,26		2 502 802,26	
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITE RÉSEAUX				
Convention trésorerie EDF	66 588 570,19		66 588 570,19	60 726 185,20
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres				
DISPONIBILITÉS	161 124 868,54		161 124 868,54	156 649 429,65
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 088 824,77		1 088 824,77	579 857,33
ACTIF CIRCULANT	260 425 585,47	826 801,13	259 598 784,34	235 610 059,08
TOTAL GÉNÉRAL	745 524 633,86	154 273 416,42	591 251 217,44	607 422 976,37

1.1.2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social	71 693 860,00	71 693 860,00
Primes d'émission	7 049 317,41	7 049 317,41
Réserve légale	7 169 386,00	7 169 386,00
Réserves réglementées		
Autres réserves	227 806 756,48	206 226 020,59
Report à nouveau	5 000 000,00	5 000 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	1 419 855,58	60 295 420,29
Acomptes sur dividendes		
SITUATION NETTE	320 139 175,47	357 434 004,29
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 116 613,25	4 262 250,06
CAPITAUX PROPRES	324 255 788,72	361 696 254,35
Provisions pour risques et charges	34 960 733,77	33 361 008,41
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 960 733,77	33 361 008,41
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56,22	2 531,03
Emprunts et dettes financières divers	257 350,20	257 350,20
Compte courant FIPARES	14 489 587,65	10 405 591,62
Compte courant ES ÉNERGIES STRASBOURG		6 237 411,39
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RESEAUX	107 967 017,10	113 715 320,63
Compte courant GEIE «E.M.C.»	2 223 607,87	1 880 121,13
Convention trésorerie EDF		
Conventions trésorerie FILIALES	71 239 519,59	51 794 609,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 567 225,29	8 942 069,75
Dettes fiscales et sociales	22 913 743,92	14 874 486,21
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 238 632,68	3 441 595,23
Autres dettes	960 453,36	814 627,33
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	177 501,07	
DETTES	231 857 193,88	212 365 713,61
TOTAL GÉNÉRAL	591 251 217,44	607 422 976,37

1.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Travaux, prestations de services	40 503 365,40	49 760 611,53
Autres produits d'activités annexes	6 445 353,72	6 355 765,59
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	46 948 719,12	56 116 377,12
Production stockée	1 141,04	2 706,20
Production immobilisée	163 903,00	334 906,34
Subventions d'exploitation	43 584,12	349 763,97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 079 821,43	3 997 541,13
Autres produits	5 092 438,11	4 749 839,23
PRODUITS D'EXPLOITATION	56 329 606,82	65 551 133,99
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-4 19,72	825,84
Autres achats non stockés	1 662 154,17	1 616 391,58
Charges externes	13 985 904,40	14 998 221,66
Impôts, taxes et versements assimilés	2 224 077,81	2 355 511,38
Salaires et traitements	19 705 500,00	19 465 894,41
Charges sociales	9 540 435,33	9 102 789,75
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 142 751,47	5 733 408,65
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	556 501,43	283 012,92
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 409 060,79	5 067 228,29
Autres charges	77 777,86	171 577,37
CHARGES D'EXPLOITATION	59 303 743,54	58 794 861,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 974 136,72	6 756 272,14
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-343 486,74	-89 606,05
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	43 663 546,34	51 364 827,56
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19 769,36	21 708,59
Autres intérêts et produits assimilés	620 495,89	508 853,36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	345 189,57	3 159 606,05
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	44 649 001,16	55 054 995,56

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	38 384 450,69	344 488,57
Intérêts et charges assimilées		30,74
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	38 384 450,69	344 519,31
RÉSULTAT FINANCIER	6 264 550,47	54 710 476,25
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 946 927,01	61 377 142,34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 000,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 068 137,91
Reprises sur amortissements dérogatoires	518 676,66	929 755,21
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	518 676,66	4 002 893,12
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	295 271,24	803 679,00
Dotations amortissements dérogatoires	373 039,85	426 898,17
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 042 951,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 711 331,09	1 230 577,17
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 192 654,43	2 772 315,95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	334 417,00	3 854 038,00
TOTAL DES PRODUITS	101 497 284,64	124 609 022,67
TOTAL DES CHARGES	100 077 429,06	64 313 602,38
BÉNÉFICE OU PERTE	1 419 855,58	60 295 420,29

1. COMPTES SOCIAUX 2021

1.1. ÉTATS FINANCIERS

1.1.1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Montant Brut	Amortissements	31/12/2021	31/12/2020
			(12 mois)	(12 mois)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fond commercial				
Frais d'exploration géothermique				
Logiciels informatiques	32 560 793,73	28 200 300,07	4 360 493,66	5 991 752,45
Autres immobilisations	6 389,66	6 389,66		
Immobilisations incorporelles en cours	3 088 416,89		3 088 416,89	1 223 149,54
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 655 600,28	28 206 689,73	7 448 910,55	7 214 901,99
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains & constructions	69 807 854,91	52 147 237,90	17 660 617,01	18 141 194,70
Installations techniques, matériel, outillage	1 725 743,29	1 488 319,18	237 424,11	192 467,53
Autres immobilisations corporelles	11 161 190,36	7 995 592,30	3 165 598,06	3 817 009,34
Immobilisations corporelles en cours	949 965,67		949 965,67	1 401 234,71
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 644 754,23	61 631 149,38	22 013 604,85	23 551 906,28
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	362 796 229,48	55 200 000,00	307 596 229,48	294 796 229,48
Créances rattachées à des participations	6 651 604,94	256 080,12	6 395 524,82	5 290 975,07
Autres titres immobilisés	533 480,15	185 622,00	347 858,15	351 570,15
Prêts	354 246,16		354 246,16	446 850,13
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	370 335 560,73	55 641 702,12	314 693 858,61	300 885 624,83
ACTIF IMMOBILISÉ	489 635 915,24	145 479 541,23	344 156 374,01	331 652 433,10
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 231,18		20 231,18	26 632,18
En-cours de production de services	7 016,50		7 016,50	15 798,98
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	29 579 201,24	570 070,38	29 009 130,86	10 574 184,18
Autres créances	8 084 988,61		8 084 988,61	17 677 103,24
Compte courant GEIE «E.M.C.»				
Compte courant FIPARES				
Compte courant ÉS ÉNERGIES STRASBOURG	2 477 011,40		2 477 011,40	2 502 802,26
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITE RÉSEAUX				
Convention trésorerie EDF	89 341 555,94		89 341 555,94	66 588 570,19
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres				
DISPONIBILITÉS	159 170 835,56		159 170 835,56	161 124 868,54
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	852 704,45		852 704,45	1 088 824,77
ACTIF CIRCULANT	289 533 544,88	570 070,38	288 963 474,50	259 598 784,34
TOTAL GÉNÉRAL	779 169 460,12	146 049 611,61	633 119 848,51	591 251 217,44

1.1.2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
	(12 mois)	(12 mois)
Capital social	71 693 860,00	71 693 860,00
Primes d'émission	7 049 317,41	7 049 317,41
Réserve légale	7 169 386,00	7 169 386,00
Réserves réglementées		
Autres réserves	195 530 497,86	227 806 756,48
Report à nouveau	5 168 354,00	5 000 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	66 687 416,85	1 419 855,58
Acomptes sur dividendes		
SITUATION NETTE	353 298 832,12	320 139 175,47
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 910 895,84	4 116 613,25
CAPITAUX PROPRES	357 209 727,96	324 255 788,72
Provisions pour risques et charges	37 079 105,43	34 960 733,77
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	37 079 105,43	34 960 733,77
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		56,22
Emprunts et dettes financières divers	236 754,20	257 350,20
Compte courant FIPARES	26 994,06	14 489 587,65
Compte courant ÉS ÉNERGIES STRASBOURG		
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX	75 502 225,91	107 967 017,10
Compte courant GEIE « E.M.C. »	3 008 058,56	2 223 607,87
Convention trésorerie EDF		
Convention trésorerie FILIALES	120 080 883,76	71 239 519,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 625 938,38	9 567 225,29
Dettes fiscales et sociales	28 160 605,70	22 913 743,92
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 904 902,72	2 238 632,68
Autres dettes	1 284 651,83	960 453,36
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		177 501,07
DETTES	238 831 015,12	232 034 694,95
TOTAL GÉNÉRAL	633 119 848,51	591 251 217,44

1.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2021	31/12/2020
	(12 mois)	(12 mois)
Travaux, prestations de services	45 172 274,78	40 503 365,40
Autres produits d'activités annexes	5 844 828,65	6 445 353,72
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	51 017 103,43	46 948 719,12
Production stockée	-8 782,48	1 141,04
Production immobilisée	108 386,98	163 903,00
Subventions d'exploitation	122 087,12	43 584,12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 023 866,52	4 079 821,43
Autres produits	4 640 737,77	5 092 438,11
PRODUITS D'EXPLOITATION	59 903 399,34	56 329 606,82
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	6401,00	-419,72
Autres achats non stockés	1 593 388,69	1 662 154,17
Charges externes	14 566 479,47	13 985 904,40
Impôts, taxes et versements assimilés	1 949 132,46	2 224 077,81
Salaires et traitements	19 162 308,55	19 705 500,00
Charges sociales	8 778 753,27	9 540 435,33
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 629 429,11	6 142 751,47
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	298 467,48	556 501,43
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 755 393,95	5 409 060,79
Autres charges	373 840,05	77 777,86
CHARGES D'EXPLOITATION	59 113 594,03	59 303 743,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	789 805,31	- 2 974 136,72
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-784 450,69	-343 486,74
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	52 520 026,69	43 663 546,34
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 599,97	19 769,36
Autres intérêts et produits assimilés	964 755,99	620 495,89
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	13 584 450,69	345 189,57
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	67 086 833,34	44 649 001,16

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020
	(12 mois)	(12 mois)
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	259 792,12	38 384 450,69
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	259 792,12	38 384 450,69
RÉSULTAT FINANCIER	66 827 041,22	6 264 550,47
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	66 832 395,84	2 946 927,01
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8479,17	
Reprises sur amortissements dérogatoires	492 430,00	518 676,66
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	500 909,17	518 676,66
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		69,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 369,57	295 271,24
Dotations amortissements dérogatoires	286 712,59	373 039,85
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 042 951,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	294 082,16	1 711 331,09
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	206 827,01	-1 192 654,43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	351 806,00	334 417,00
TOTAL DES PRODUITS	127 491 141,85	101 497 284,64
TOTAL DES CHARGES	60 803 725,00	100 077 429,06
BÉNÉFICE OU PERTE	66 687 416,85	1 419 855,58

1. COMPTES SOCIAUX 2022

1.1. ÉTATS FINANCIERS

1.1.1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Montant Brut	Amortissements	31/12/2022	31/12/2021
			(12 mois)	(12 mois)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fond commercial				
Frais d'exploration géothermique				
Logiciels informatiques	36 401 179,28	30 929 331,01	5 471 848,27	4 360 493,66
Autres immobilisations	6 389,66	6 389,66		
Immobilisations incorporelles en cours	1 178 572,24		1 178 572,24	3 088 416,89
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 586 141,18	30 935 720,67	6 650 420,51	7 448 910,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains & constructions	70 618 631,76	54 261 490,31	16 357 141,45	17 660 617,01
Installations techniques, matériel, outillage	1 735 139,24	1 527 121,96	208 017,28	237 424,11
Autres immobilisations corporelles	11 653 603,97	8 915 096,97	2 738 507,00	3 165 598,06
Immobilisations corporelles en cours	906 133,33		906 133,33	949 965,67
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 913 508,30	64 703 709,24	20 209 799,06	22 013 604,85
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	362 796 229,48	54 100 000,00	308 696 229,48	307 596 229,48
Créances rattachées à des participations	6 798 605,41	669 360,58	6 129 244,83	6 395 524,82
Autres titres immobilisés	533 480,15	160 083,00	373 397,15	347 858,15
Prêts	241 774,11		241 774,11	354 246,16
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	370 370 089,15	54 929 443,58	315 440 645,57	314 693 858,61
ACTIF IMMOBILISÉ	492 869 738,63	150 568 873,49	342 300 865,14	344 156 374,01
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	27 655,01		27 655,01	20 231,18
En-cours de production de services	12 305,23		12 305,23	7 016,50
Avances et acomptes versés sur commandes	7 786,92		7 786,92	
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 364 694,87	537 274,75	7 827 420,12	29 009 130,86
Autres créances	20 708 950,87		20 708 950,87	8 084 988,61
Compte courant GEIE «E.M.C.»				
Compte courant FIPARES				
Compte courant ÉS ÉNERGIES STRASBOURG	3 082 193,62		3 082 193,62	2 477 011,40
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITE RÉSEAUX				
Convention trésorerie EDF	153 458 127,19		153 458 127,19	89 341 555,94
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres				
DISPONIBILITÉS	112 696 571,01		112 696 571,01	159 170 835,56
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	721 252,69		721 252,69	852 704,45
ACTIF CIRCULANT	299 079 537,41	537 274,75	298 542 262,66	288 963 474,50
TOTAL GÉNÉRAL	791 949 276,04	151 106 148,24	640 843 127,80	633 119 848,51

1.1.2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
	(12 mois)	(12 mois)
Capital social	71 693 860,00	71 693 860,00
Primes d'émission	7 049 317,41	7 049 317,41
Réserve légale	7 169 386,00	7 169 386,00
Réserves réglementées		
Autres réserves	220 635 475,91	195 530 497,86
Report à nouveau	5 168 354,00	5 168 354,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	38 584 978,31	66 687 416,85
Acomptes sur dividendes		
SITUATION NETTE	350 301 371,63	353 298 832,12
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 614 609,64	3 910 895,84
CAPITAUX PROPRES	353 915 981,27	357 209 727,96
Provisions pour risques et charges	38 809 680,10	37 079 105,43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 809 680,10	37 079 105,43
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	236 754,20	236 754,20
Compte courant FIPARES	2 214 405,65	26 994,06
Compte courant ÉS ÉNERGIES STRASBOURG		
Compte courant STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX	59 024 590,88	75 502 225,91
Compte courant GEIE « E.M.C. »	2 264 118,68	3 008 058,56
Convention trésorerie EDF		
Conventions trésoreries FILIALES	133 088 775,39	120 080 883,76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 054 173,51	7 625 938,38
Dettes fiscales et sociales	40 628 762,81	28 160 605,70
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 422 212,22	2 904 902,72
Autres dettes	1 183 673,09	1 284 651,83
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	248 117 466,43	238 831 015,12
TOTAL GÉNÉRAL	640 843 127,80	633 119 848,51

1.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2022	31/12/2021
	(12 mois)	(12 mois)
Travaux, prestations de services	44 924 760,22	45 172 274,78
Autres produits d'activités annexes	5 901 261,57	5 844 828,65
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	50 826 021,79	51 017 103,43
Production stockée	5 288,73	-8 782,48
Production immobilisée	354 400,81	108 386,98
Subventions d'exploitation	134 082,88	122 087,12
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 777 825,38	4 023 866,52
Autres produits	5 018 066,45	4 640 737,77
PRODUITS D'EXPLOITATION	60 115 686,04	59 903 399,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et approvisionnements	- 7 423,83	6 401,00
Autres achats non stockés	1 587 969,87	1 593 388,69
Charges externes	15 652 774,52	14 566 479,47
Impôts, taxes et versements assimilés	1 939 086,07	1 949 132,46
Salaires et traitements	19 785 669,43	19 162 308,55
Charges sociales	8 136 771,15	8 778 753,27
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 558 171,66	6 629 429,11
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	176 072,49	298 467,48
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 299 531,93	5 755 393,95
Autres charges	131 245,83	373 840,05
CHARGES D'EXPLOITATION	59 259 869,12	59 113 594,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	855 816,92	789 805,31
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-256 080,12	-784 450,69
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	37 046 959,47	52 520 026,69
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 381,24	17 599,97
Autres intérêts et produits assimilés	1 721 227,62	964 755,99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 381 619,12	13 584 450,69
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	40 167 187,45	67 086 833,34

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
	(12 mois)	(12 mois)
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	669 360,58	259 792,12
Intérêts et charges assimilées	717 785,47	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	1 387 146,05	259 792,12
RÉSULTAT FINANCIER	38 780 041,40	66 827 041,22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	39 379 778,20	66 832 395,84
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 479,17
Reprises sur amortissements dérogatoires	446 220,31	492 430,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	446 220,31	500 909,17
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 889,09	7 369,57
Dotations amortissements dérogatoires	149 934,11	286 712,59
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	175 823,20	294 082,16
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	270 397,11	206 827,01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 065 197,00	351 806,00
TOTAL DES PRODUITS	100 729 093,80	127 491 141,85
TOTAL DES CHARGES	62 144 115,49	60 803 725,00
BÉNÉFICE OU PERTE	38 584 978,31	66 687 416,85

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS



KPMG Audit

Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex France



Deloitte & Associés

Espace Européen de l'Entreprise
5 allée d'Helsinki BP 70045 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex France

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022



Electricité de Strasbourg S.A.

26, boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg
Capital social : € 71 693 860

À l'Assemblée Générale de la société Electricité de Strasbourg S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Electricité de Strasbourg S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes consolidés qui expose les opérations de marché du 6 et 7 septembre 2022.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations liées à la qualification comptable des instruments financiers liés aux activités d'achat et de vente d'énergie

Notes 1.2.2 (§ impact sur les ajustements et équilibrages), 1.5 (§ opérations de marché), 7.3 (risques marché), 8.6 (actifs et passifs financiers courants et non courants) et 9.4 (variation nette de juste valeur sur instruments dérivés Energie) de l'annexe aux comptes consolidés

Point clé de l'audit

Le groupe Electricité de Strasbourg dispose d'un portefeuille d'instruments financiers inhérents à son activité : le groupe achète et/ou vend sur les marchés de gros une partie de l'électricité et du gaz nécessaires à l'approvisionnement de certains clients d'ES Energies Strasbourg, ainsi que pour couvrir les pertes réseaux de Strasbourg Electricité Réseaux et d'autres gestionnaires de réseaux. Le groupe analyse ces contrats selon la norme IFRS 9 Instruments financiers et notamment la possibilité d'application du caractère d'activité dite normale permise par la norme IFRS 9. Nous avons considéré que l'analyse de la qualification comptable des instruments financiers était un point clé de l'audit en raison des jugements appliqués par la Direction.

Réponse d'audit apportée

Dans le cadre nos travaux, nous avons :-pris connaissance du processus de détermination et de suivi de la qualification comptable retenue pour les différents contrats et instruments financiers identifiés par le groupe,-apprécié, avec le recours à nos spécialistes en Instruments Financiers, la qualification comptable retenue pour les opérations d'achat et de vente de gaz et d'électricité en fonction de la stratégie adoptée et notamment la possibilité d'application du caractère d'activité dite normale permise par la norme IFRS 9. Nos travaux ont également consisté à vérifier le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe des comptes consolidés au titre de ces opérations.

Estimations liées aux obligations sur les biens à renouveler au titre des concessions de distribution publique

Notes 8.3.1 (immobilisations en concession de distribution publique d'électricité et de gaz), 8.11 (passifs spécifiques des concessions), 21 (immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité et de gaz) et 34 (passifs spécifiques des concessions) de l'annexe aux comptes consolidés

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les immobilisations nettes en concessions de distribution publique d'électricité représentent 818 285 milliers d'euros et les provisions pour renouvellement y afférentes s'élèvent à 335 662 milliers d'euros. Les principes d'amortissement des actifs et d'évaluation des provisions pour renouvellement afférentes sont décrits dans les notes 8.3.1 et 8.11. L'estimation des provisions est en particulier basée sur certaines hypothèses (durée de vie des biens en fonction de l'usure, valeurs de remplacement estimées), et sujette à des aléas en terme de coûts et de dates de décaissements, dont l'impact pourrait se révéler significatif. Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs par le biais de l'amortissement appliqué, et des provisions liées était un point clé de l'audit en raison des estimations et jugements de la part Direction qui les régissent.

Réponse d'audit apportée

Nos travaux ont consisté :-à mettre à jour notre connaissance des procédures de contrôle interne afférentes à ces actifs et passifs,-à nous entretenir avec la Direction de Strasbourg Electricité Réseaux des éventuels changements d'estimations intervenus en matière de détermination des durées de vie et/ou des valeurs de remplacement estimées,-à vérifier la justification et la correcte application de ces changements dans les traitements des actifs concernés et des passifs qui leur sont liés,-à effectuer un suivi des changements d'estimations opérés au cours des périodes antérieures par comparaison avec les renouvellements survenus sur la période. Nous avons par ailleurs vérifié le principe de permanence des paramètres et modalités de calcul retenus pour la détermination de la charge d'amortissement de la période et des provisions pour renouvellement à la clôture. Nos travaux ont également consisté à vérifier le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe des comptes consolidés au titre de ces actifs et passifs et le cas échéant, sur la nature et les impacts des changements d'estimations significatifs intervenus au cours de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur général et de la Directrice générale déléguée.

S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Electricité de Strasbourg S.A. Par l'assemblée générale du 9 juin 2005 pour le cabinet KPMG S.A. et du 13 avril 2018 pour le cabinet DELOITTE.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG S.A. était dans la 18ème année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE dans la 5ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit et des comptes

Nous remettons au comité d'audit et des comptes un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des comptes figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Schiltigheim, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Florent Dissert et Quentin Hénaux

KPMG Audit Département de KPMG S.A.



Véronique Meyer

Deloitte & Associés

